

**Présents :** Christophe LAVILLE, Gérard MAGNARD, Anne CHAUMONT-PUILLET, Antoine SOLOMBRINO, Marie-France VILLARD, Catherine GAYT, Françoise VARNET, Christiane AMICUCCI, Pierre MONNIER, Raphaële BONNETON, Christelle ROCHE, Pierre-Yves CUCHERAT, Marylène GABIER, Nicolas PEQUAY, Stephan KADDEM

**Pouvoirs :** Jean-Luc FONTBONNE a donné pouvoir à Christophe LAVILLE  
Raymond PARISE a donné pouvoir à Christophe LAVILLE

**Absents :** Daniel CLAUDE, Elodie BAILLY

### 1. **Compte de Gestion 2020**

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Le Conseil Municipal approuve, **à l'unanimité**, le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020.

### 2. **Compte Administratif 2020**

Monsieur le Maire commente aux élus, chapitre par chapitre, les résultats du compte administratif 2020 en conformité avec le compte de gestion de notre trésorier. Le Conseil Municipal approuve, **à l'unanimité**, le compte administratif 2020 ainsi que l'affectation du résultat de fonctionnement d'un montant total de 300 062,32 € au budget primitif 2021 de la façon suivante : 250 062,32 € en recettes d'investissement et 50 000,00 € en recette de fonctionnement.

### 3. **Taux des Taxes Locales 2021**

Monsieur le Maire expose la volonté de la commune de ne pas augmenter le taux des taxes locales pour 2021.

Pour compenser la suppression de la taxe d'habitation, la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties est transférée aux communes.

Le Conseil Municipal, approuve, **à l'unanimité**, le taux des 3 taxes.

#### 4. Budget Primitif 2021

Monsieur le Maire commente les propositions du budget primitif débattues en conseil municipal informel. La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses pour un montant prévisionnel de 1 382 231,00 €. A noter que d'éventuelles Décisions Modificatives pourront être apportées en cours d'année pour ajuster les objectifs du Conseil Municipal. Le budget investissement s'équilibre pour un montant de 1 027 145,90 €. Les élus approuvent, **à l'unanimité**, le budget primitif 2021.

#### 5. Bureau de Poste

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que, pour accomplir sa mission d'aménagement du territoire, la Poste s'est engagée à maintenir un réseau d'environ 17 000 points de contact, dont certains sont gérés en partenariat avec les communes.

En accord avec l'Association des Maires de France, la Poste propose la mise en place d'agences postales communales ou de relais-poste commerçants, offrant les prestations postales courantes.

Après concertation avec les représentants de la Poste, il apparaît que l'accès à son offre de service serait mieux assuré avec l'implantation d'un relais-poste commerçant dans notre commune.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire à mandater la Poste pour créer un relais-poste commerçant dans la commune.

#### 6. Adhésion GENIPLURI

GENIPLURI est un groupement associatif qui accompagne les collectivités dans le recrutement, la gestion des animations périscolaires et la montée en compétence des salariés de ses adhérents via son organisme de formation.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire à adhérer à ce groupement associatif.

Fin de la séance à 23 heures.